

Bulletin Municipal

LE MOT DU MAIRE



L'agitation des élections s'estompe, la vie reprend doucement son rythme, le nouveau conseil se met en place : « le futur commence maintenant ».

Je ne vous cacherai pas que je n'avais pas envisagé une seconde d'être encore au conseil municipal, et encore moins d'être de nouveau maire.

Il a pourtant semblé aux candidats qu'il serait bon pour la commune de faire un changement sans à coup, tranquillement. Vous vous doutez bien qu'un nouveau maire doit acquérir beaucoup de données pour être efficace. Dès que ce sera possible, je m'éclipserai.

Le travail continue : un grand projet de changement des réseaux et des surfaces dans le village est lancé. Nous allons y travailler avec assiduité et minutie pour que le résultat soit à la hauteur de nos espérances avec des nuisances minimales.

Le PLU est dans sa phase terminale, tous les services concernés ont reçu un exemplaire du projet, ils feront leurs commentaires. Puis, lors de l'Enquête publique, vous pourrez prendre connaissance du Plan Local d'Urbanisme et présenter vos remarques et suggestions au commissaire enquêteur.

Nous allons continuer à travailler sur les problèmes d'eau : pérenniser l'approvisionnement, afin de voir l'avenir avec sérénité, l'urbanisme en dépend.

L'entrée Nord du village sera réaménagée afin de sécuriser les flux de circulation devant l'école. Et beaucoup de dossiers prévus et imprévus arriveront devant le conseil, qui, au vu de la nouvelle équipe, seront traités parfaitement.

Je vous souhaite un printemps doux et humide, et vous remercie de votre confiance.

Le Maire

Le Conseil Municipal convie les habitants de Venterol à une réunion publique qui se déroulera le vendredi 25 avril 2008 à 18h30 à la salle des fêtes

HORAIRES DE LA MAIRIE ET LA POSTE

LUNDI 14 h à 17 h **MARDI** 10 h à 17 h
MERCREDI 15 h 30 à 18 h 30
JEUDI ET VENDREDI 9h à 12h

Permanence du Maire :
Le mardi de 11h à 12h

LISTE DES COMMISSIONS MUNICIPALES

BUDGET – FINANCES – DEVELOPPEMENT présidée par **M. Jean Louis MODERAT D’OTEMAR.**

Lucien GOLLE, Christian ROUX

URBANISME – ELECTRIFICATION présidée par **Monsieur Jean Louis MODERAT D’OTEMAR**

Marie-Claude FOURNET, Lucien GOLLE, Pierre LAURENT, Christian ROUX, Dominique JOUVE, Denis GALLAND, Lucien MAURY.

TRAVAUX – VOIRIE – SIGNALÉTIQUE présidée par **M. Pierre LAURENT**

Pierre LAURENT, Marie-Claude FOURNET, Lucien GOLLE, Christian ROUX, Nicole BOUET, Marie-Pierre REYNAUD, Jean-Claude GRAS

AGRICULTURE – ENVIRONNEMENT – PARC – MONTAGNES – ENERGIES RENOUVELABLES co-présidée par **M. Dominique JOUVE et M. Denis GALLAND**

Dominique JOUVE, Jean-Claude GRAS, Patrice MONDON, Pierre LAURENT, Marie-Pierre REYNAUD, Lucien MAURY, Béatrice ROCHAIX, Régine THEVIN, Denis GALLAND, Nicole BOUET.

ACTION SOCIALE – CCAS (Centre communal d’action sociale) – IMPAYES – ECOLE présidée par **Mme Nicole BOUET**

Nicole BOUET, Pierre LAURENT, Marie-Claude FOURNET, Régine THEVIN, Marie-Pierre REYNAUD, Sarah LAMBERT.

ACTION CULTURELLE – FETES – ASSOCIATIONS – JEUNES – MARCHE présidée par **Mme Marie-Claude FOURNET**

Marie-Claude FOURNET, Marie-Pierre REYNAUD, Sarah LAMBERT, Patrice MONDON, Lucien MAURY, Régine THEVIN.

INFORMATION – COMMUNICATION – SITE INTERNET présidée par **M. Lucien MAURY**

Lucien MAURY, Christian ROUX, Béatrice ROCHAIX, Denis GALLAND

SECURITE présidée par **M. Jean Louis MODERAT D’OTEMAR**

Nicole BOUET, Marie-Claude FOURNET, Denis GALLAND, Lucien GOLLE, Jean-Claude GRAS, Dominique JOUVE, Sarah LAMBERT, Pierre LAURENT, Lucien MAURY, Patrice MONDON, Marie-Pierre REYNAUD, Béatrice ROCHAIX, Christian ROUX, Régine THEVIN.

NOUVEAU

CADASTRE EN LIGNE

Proposé par la Direction Générale
des Impôts

Un nouveau site vous permet de
consulter en ligne et imprimer les
plans disponibles, gratuitement.

www.cadastre.gouv.fr

ATTENTION

Exceptionnellement
le secrétariat de la mairie
et le bureau de poste
seront fermés
le mercredi 9 avril 2008

DATES IMPORTANTES

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

LE JEUDI 10 AVRIL de 9h00 A 12h00 AU PONT DE SAUVE

TOUR DES CRÊTES

LE DIMANCHE 4 MAI 2008

EXPOSITIONS

Galerie « Ombre et Lumière »
12, rue du Goulet 26110 Venterol
Claire DUBREUCQ - Dominique et Jill RATEL - Fred BAUMANN
Exposent leurs œuvres : du 27 avril au 8 juin 2008

Bienvenu au vernissage : le dimanche 27 avril de 11h à 13h

Les élèves de Venterol exposeront leurs dessins dans la galerie
du vendredi 13 juin au dimanche 15 juin 2008

ETAT-CIVIL



Blaise MARET - Maître d' Œuvre
L'Estellon - Novezan
26110 VENTEROL
Tél. 04.75.27.97.99 Port. 06.82.10.32.02
Mail : b.maret@wanadoo.fr

Projet - Permis de Construire - Plans -
Appels d'Offre - Coordination travaux



NAISSANCES

Le 29 décembre 2007 : **Lola** chez Olivier MORIN
et Cécile BONNARD

Le 9 février 2008 : **Matisse** chez Sébastien
TEYSSERE et Stéphanie MOREAU.

Le 27 février 2008 : **Loris** chez Christian TRUC et
Muriel VERNET

Félicitations aux parents !

MARIAGE

Le 29 mars 2008 : Michèle PINCHINOT PUJOL
et Gérard PUJOL

Sincères félicitations !



DECES

Le 15 janvier 2008 : **Irène ROUSTAN**
Maman de Marie-Noëlle BRECHET

Le 25 janvier 2008 : **Jean-Louis BEGOLE**

Le 5 février 2008 : **Fernand JOUVE**

Sincères condoléances aux familles



Entretien avec Frédéric GOURINCHAS, tailleur de pierre

Frédéric a créé son entreprise en janvier 2005 à la suite d'un long cheminement. CAP certes, mais surtout dix années de compagnonnage dans un Tour de France riche d'expériences diverses, et toujours dans les applications pratiques.

Le Bulletin : Qu'est-ce qui t'a fait choisir ce métier ?

Frédéric : Cela remonte à mon enfance : j'avais un oncle carrier... Il passait ses jours à détacher des gros blocs de rocher, puis il les faisait éclater. Pour moi, la passion du métier, c'est quelque chose de parfaitement naturel. Cette affinité et ce goût pour la pierre viennent du fond de ma personnalité, à tel point que, lorsque je suis fatigué, je m'étends sur une pierre et son contact me ressourçe !

Le Bulletin : Où se situe ton atelier ?

Frédéric : Provisoirement chez mon beau-frère Jacques Rouit mais dans un avenir que j'espère assez proche, je vais déménager dans les environs de l'ancien garage Badia. Il faut tout de même pas mal d'espace.

Le Bulletin : Dis-nous les différents travaux que tu peux exécuter.

Frédéric : Globalement tout ce qui peut être fait en pierre. Plus concrètement, les cheminées, évier massifs, encadrements, fontaines, dallages, escaliers, petits mobiliers de pierre et même des maisons entières !

Le Bulletin : Et d'où proviennent les pierres ?

Frédéric : D'où on veut, mais j'utilise principalement des pierres calcaires du bassin rhodanien, tendres ou dures. La carrière la plus proche se situe à Vaison. Nous avons un dicton très simple : « Où le vin est bon, la pierre est bonne ! »

Le Bulletin : Voilà qui a le mérite de la clarté. Quelques mots en ce qui concerne l'avenir ?

Frédéric : C'est simple : je ne fais pas de pub et il m'est déjà difficile de répondre à la demande. A terme, j'envisage mon travail avec deux ou trois personnes, pas plus afin de garder le contact avec la pierre...

Rien que sur la commune de Venterol j'ai plusieurs chantiers en route. D'ailleurs, curieusement, on peut remarquer, en se promenant dans les rues du village, la présence de trois emblèmes, sculptés dans la pierre, signalant l'existence ancienne de plusieurs tailleurs de pierre ici même.

Le Bulletin : Que pourrais-tu attendre de notre nouvelle municipalité ?

Frédéric : Je pense qu'il faut essayer de faciliter l'installation des artisans, soit dans le village, soit aux abords sur une zone disponible. Avec le prix fulgurant de l'immobilier, les jeunes vocations sont en grande difficulté. Je suis convaincu que Venterol a une vocation pour l'artisanat. Imaginons chaque rue avec un artisan... ça serait bon pour le tourisme et ça mettrait de l'animation.

C'est la période de remplissage des piscines. Vu nos modestes ressources en eau, il doit être effectué avant fin mai, afin d'éviter des alertes intempestives du niveau de nos réservoirs.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir signaler à la mairie à quel moment vous réaliserez cette opération.

Un grand merci pour votre précieuse collaboration.

PREVENTION DES INCENDIES

Nous rappelons aux riverains qu'il est impératif et obligatoire de respecter quelques règles simples afin d'éviter les risques d'incendies :

◆ Les mois de juillet et août : période d'interdiction de feu

◆ Les mois de février et mars : période soumise à déclaration de feu en mairie

◆ Les mois de septembre à janvier et d'avril à juin : période à priori moins sensible aux risques, avec interdiction de feu si vent supérieur à 40 km/heure, c'est-à-dire lorsque les grosses branches ou le tronc des jeunes arbres sont agités.

◆ Les dépôts d'ordures étant une cause fréquente d'incendie, il est interdit à toute personne d'abandonner, de déposer ou de jeter des déchets en lieu où elle n'est ni propriétaire ni ayant droit.

◆ L'utilisation des feux d'artifice est assimilable à l'emploi du feu.

◆ Les propriétaires sont tenus d'effectuer le débroussaillage avant le 15 mai de chaque année.

Le non-respect de ces règles expose les propriétaires à une contravention.

Le règlement complet est consultable en mairie.



RELEVÉ COMPTEUR D'EAU :

Au mois de juin l'employé communal procédera au relevé de votre compteur d'eau. Nous vous rappelons que le compteur doit être accessible et propre. A défaut de pouvoir procéder au relevé, la même consommation que l'an dernier vous sera appliquée, augmentée de 10 % (Article 13, chapitre III du règlement de l'eau).

« Avis à la population »

C'est par cet appel précédé d'un roulement de tambour qui, coiffé de son képi de garde-champêtre, le Père BOURGEAUD colportait les informations communales.

Et pendant ce temps là :

- Le Père BARTHELEMY, avec son escoube de genêt, balayait les rues du village.
- Le Père TARDIEU, pionnier de l'écologie, faisait, sans le savoir, de la culture « Bio », avec les ordures ménagères.
- Le Père MIALLE, coincé entre son vélo à pignon fixe et sa casquette de facteur se faufilait entre les brebis de la Mère MARRE pour distribuer le « Chasseur Français ».
- Le Père BENEZET, de ses mains tremblantes, coupait barbes et cheveux.
- Le Père ARGOT, son alambic calé entre la cure et les murs de la Fabian CHASTAN et de la Marie BENONI, distillait, pour chaque foyer, mille degrés d'aïgarden.

Peut-être vous situez-vous dans ce contexte historique ? Dans l'affirmative, vous êtes nés entre 1930 et 1950. Et vous avez probablement connu les roustes du Père PATUREL (si avian oublida Marignan !) et les sermons de l'abbé ROCHE (si avian oublida lei vespro !).

Plus d'un demi siècle, déjà, s'est écoulé ! Et, sans doute, ressentez vous la nostalgie de ce passé avec son tourbillon de souvenirs...

Alors, ne serait-il pas opportun d'organiser une journée de retrouvailles entre venterolais de cette époque ? Autour d'un bon gueuleton où nous pourrions échanger ces souvenirs avec l'appui de vieux documents... ou avouons-le, assouvir la curiosité malsaine de voir comment « l'autre » a vieilli.

Si vous êtes séduits par cette initiative, veuillez déjà contacter :

soit	Emile ARNAUD	au 04 75 27 95 48
ou	Claude JOUVE	au 04 90 69 60 29
ou	Lucien MONDON	au 04 75 27 93 98
ou	Marguerite TOURRE	au 04 90 87 39 35

Le recueil des premières informations sur votre éventuelle présence à cette rencontre permettra aux responsables de tracer les premières lignes du projet.

Vous serez tenus informés du suivi de cette organisation.

Pouvons-nous compter sur vous ? Ségur ? Alors, à benléu !!

Claude JOUVE



LUTTE CONTRE LA GRELE

Faute de financement, le groupement départemental a disparu, après plus de cinquante ans d'existence. Néanmoins nous continuons d'agir sur le plan local. Un générateur à iodure d'argent fonctionne, cette année encore, entre Vinsobres et Vente-rol, sous la responsabilité de Patrick Blanchet. L'appareil est financé en partie par notre commune et en partie par les vignerons de Vinsobres, sous l'autorité technique et avec la logistique du groupement du Vaucluse.

Malheureusement, la grêle est néanmoins tombée en juillet sur le quartier de Sainte Perpétue. On peut supposer qu'une plus faible densité de notre réseau en est la cause, ou bien la violence du vent ?

HORAIRE DE LA MAIRIE ET POSTE

LUNDI	14 h	à 17 h	JEUDI	9 h à 12 h
MARDI	10 h	à 17 h	VENDREDI	9 h à 12 h
MERCREDI	15 h 30 à 18 h 30			

